

**Communiqué de presse**

**Lancement d’une nouvelle vague de l’appel à projets   
« Prépa Apprentissage »**

Paris, le 4 mars 2021

L’appel à projets « Prépa Apprentissage » est un programme du Plan d’investissement dans les compétences (PIC). Ce Plan, lancé par le gouvernement et doté de 15 milliards d’euros, a pour ambition de former les personnes éloignées de l’emploi, les demandeurs d’emploi peu ou pas qualifiés et les jeunes sortis sans qualification du système scolaire.

Cet appel à projets Prépa Apprentissage, qui intervient également dans le cadre du plan « 1jeune1solution », **permet aux jeunes de 16 à 29 ans,** sans emploi, ni formation, **qui souhaitent s’orienter vers l’apprentissage** de bénéficier d’un **accompagnement personnalisé,** défini selon leurs attentes et leurs besoins, leur permettant de **découvrir des métiers**, de **choisir leur voie** et de **consolider leurs compétences**. Cette **période de transition** de deux semaines à plusieurs mois, conçue comme un véritable « sas de réflexion », permet ainsi aux jeunes de réussir leur première intégration en milieu professionnel. **Les résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et des zones de revitalisation rurale (ZRR) figurent parmi les publics prioritaires de ce programme.**

**Après une 1e vague de sélection de 115 projets en 2019, une nouvelle vague a été lancée le 2 mars 2021 pour une mise en œuvre des projets dès septembre 2021.**

Toute structure compétente, publique ou privée, dotée d’une personnalité morale, qui souhaite porter un dispositif d’accompagnement pour les jeunes dans le cadre de la « Prépa apprentissage » peut candidater. La constitution de consortium pour associer des structures aux expertises complémentaires est encouragée.

Les candidatures sont ouvertes jusqu’au 3 mai 2021.

Retrouvez le cahier des charges et déposez votre projet : <https://bit.ly/3kDyAir>

Les premiers dispositifs : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/pic/prepa-apprentissage-pic>

Contact : [sec.presse.competences@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.presse.competences@cab.travail.gouv.fr)